



Guide sur le logement d'abord en Europe

Nicholas Pleace

Housing First Guide Europe

www.housingfirstguide.eu



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Préface	5
Introduction	7
1.L'accompagnement dans le cadre du logement d'abord	9
L'accompagnement dans le logement d'abord	10
1.1. Le maintien dans le logement	10
1.1.1. L'accompagnement proposé.....	11
1.2. La santé et le bien-être	12
1.2.1. Organiser l'accompagnement.....	12
1.2.2. La gestion des besoins.....	14
1.2.3. Le traitement et l'accompagnement fournis	15
1.3. L'intégration sociale.....	16
1.3.1. L'organisation de l'accompagnement.....	16
1.3.2. L'accompagnement proposé.....	17

Remerciements

Ce Guide sur l'utilisation du logement d'abord en Europe n'aurait pas pu être écrit sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes et organisations. La FEANTSA, avec le soutien de la Fondation Stavros Niarchos, a supervisé la rédaction de ce guide sur le logement d'abord en Europe. Ruth Owen et María José Aldanas (FEANTSA) ont dirigé l'élaboration et le développement de ce guide sur le logement d'abord en Europe. Un Comité consultatif présidé par Juha Kaakinen (Y-Foundation) et composé de: Roberto Bernad (RAIS Fundación); Teresa Duarte (AEIPS); Pascale Estecahandy (DIHAL); Marco Iazzolino (Housing First Italia et fio.PSD); Birthe Povlsen (Socialstyrelsen); Vic Rayner (Sitra); Freek Spinnewijn (FEANTSA); Eoin O'Sullivan (Trinity College Dublin); Dr. Sam Tsemberis (Pathways to Housing National) et Judith Wolf (Centre médical de l'Université Radboud), a apporté son soutien bénévole à l'entreprise.

Nous tenons à remercier également toutes les personnes qui nous ont fourni des informations sur l'utilisation du logement d'abord dans leur pays.

Nous souhaitons également remercier tout particulièrement Sam Tsemberis (Pathways to Housing National), Joanne Bretherton (Université de York), Volker Busch-Geertsema (GISS), Marcus Knutagård (Université de Lund), Judith Wolf (Centre médical de l'université Radboud), Ruth Owen et María José Aldanas (FEANTSA) pour leurs commentaires sur les premières versions du guide.

Nicholas Pleace,

Université de York,

Février 2016

Préface

Le Guide sur le logement d'abord en Europe est le résultat du travail d'une équipe multinationale ayant une expérience au niveau de la mise en œuvre du logement d'abord dans différents États membres de l'UE. Notre objectif était de décrire la mise en œuvre et le fonctionnement du logement d'abord à travers l'Europe. Ce guide est utile car le logement d'abord est de plus en plus utilisé pour lutter contre le sans-abrisme dans l'UE. Le logement d'abord s'est avéré être très efficace pour lutter contre le sans-abrisme et ce guide vise à fournir les informations nécessaires pour développer et mettre en œuvre un programme de logement d'abord. À l'heure actuelle, il existe des programmes de logement d'abord dans de nombreux pays européens et ce nombre ne cesse d'augmenter car le logement d'abord est à présent intégré dans les politiques de lutte contre le sans-abrisme de nombreux États membres.

Nous avons cherché à écrire un guide qui serait utile tant pour les grands que pour les petits services et programmes de logement d'abord, mis en œuvre dans différents pays présentant des systèmes politiques, économiques et sociaux uniques, et destinés à différents publics de personnes sans domicile. Cela s'est avéré être un défi intéressant. Heureusement, notre équipe représentait plusieurs pays, mais nous devions trouver un cadre précis qui définissait les principes et les politiques de logement d'abord, qui était suffisamment large et flexible pour pouvoir être adapté, et qui était utile pour différents États membres de l'UE. Une attention spéciale a été accordée à notre public: nous voulions que ce guide soit utile pour différents acteurs au sein de chaque pays, surtout pour les prestataires de services, les chercheurs et les décideurs politiques.

Nous espérons que ce guide offre une description claire du logement d'abord en tant que solution efficace pour mettre un terme au sans-abrisme, notamment pour les sans-abris qui souffrent de troubles psychiques et d'addictions. Toutefois, on espère également que ce guide puisse être utile aux prestataires de services et encourage les services traditionnels de lutte contre le sans-abrisme, de santé mentale et d'addiction à intégrer les principes clés orientés vers les usagers du logement d'abord qui se sont avérés être très efficaces. Les traitements qui encouragent l'autodétermination s'avèrent plus efficaces pour réduire les symptômes que les approches basées sur le respect de règles. Nous avons également observé dans de nombreuses communautés que lorsqu'on applique le logement d'abord, cela joue un rôle sur les services et systèmes connexes de prise en charge, passant de services uniques à une approche communautaire.

De plus en plus de données démontrent que les services de logement d'abord génèrent de meilleurs résultats en matière de stabilité dans le logement, de santé mentale, de réduction des addictions et de qualité de vie. On espère que ce guide aidera les organisations à développer des services de logement d'abord qui respecteront les principes clés du modèle et qui obtiendront dès lors des résultats similaires. Une partie des données démontre également qu'il existe une relation positive entre l'efficacité des programmes et la fidélité des programmes. Les études démontrent systématiquement que les programmes les plus fidèles au modèle génèrent les meilleurs résultats.

Un des aspects uniques du modèle du logement d'abord est qu'il englobe une justice sociale. Le logement d'abord fournit un logement en tant que droit humain fondamental, non en tant que récompense pour la sobriété ou le suivi d'un traitement psychiatrique. Les usagers ne doivent pas mériter leur logement ou prouver qu'ils sont prêts à intégrer un logement. Le logement d'abord offre aux participants un accès immédiat au logement car il s'agit d'un droit humain, pour lutter contre l'injustice de la pauvreté, essayer d'améliorer le quotidien des personnes les moins fortunées et améliorer le plus rapidement possible la vie des personnes sans domicile.

Ce programme utilise une approche de réduction des risques associés à la toxicomanie, l'alcoolisme ou les troubles psychiques. Si un programme n'exige pas la sobriété ou le suivi d'un traitement afin de fournir un logement, il englobera de facto une approche de réduction des risques.

Étant donné que le logement d'abord s'éloigne de la séquence traitement-sobriété-logement, cette approche présente un défi dans les communautés qui ont des anciens programmes de logements sociaux. Généralement, les personnes qui répondent aux critères pour accéder à un logement social doivent attendre leur tour, souvent pendant plusieurs années, selon un système juste devant attribuer des ressources rares et très recherchées. Les communautés qui ont réussi à mettre en œuvre le

logement d'abord dans ce contexte ont dû repenser et reconcevoir leur méthodologie d'attribution des logements sociaux afin de fournir un «accès immédiat» au logement pour les personnes les plus vulnérables qui sont sans domicile et qui ne peuvent être placées sur une liste d'attente.

Un autre défi pour les systèmes de logement est l'engagement de propriétaires du marché privé pour fournir des logements. Dans certains pays, cela ne pose pas de problème, mais dans d'autres, il est controversé de rechercher des logements dans le marché privé pour des locataires qui tombent généralement sous la responsabilité des services sociaux et des logements sociaux.

Enfin, le logement d'abord pousse les communautés à repenser leurs croyances, valeurs et normes sociales par rapport aux personnes souffrant de troubles psychiques. La définition de «l'intégration communautaire» pour des publics souvent marginalisés est mise en exergue dans la mesure où les participants des programmes de logement d'abord sont placés dans des logements ordinaires intégrés dans la communauté. Cela représente une avancée remarquable au niveau des services de santé mentale et au niveau de l'inclusion sociale car ces usagers du logement d'abord auraient probablement passé leur vie entière dans des institutions si ces programmes n'existaient pas. Aujourd'hui, les participants des programmes de logement d'abord vivent de façon indépendante en bénéficiant de services d'accompagnement, sont intégrés dans leur communauté et jouissent des mêmes libertés, du même style de vie et des mêmes événements culturels que leurs voisins.

Nos valeurs communes en matière de lutte contre le sans-abrisme et de promotion du rétablissement et de l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques et de problèmes d'addiction ont lié les membres de notre équipe afin de travailler sur ce guide. Dans le cadre de notre volonté de décrire les politiques et le fonctionnement du logement d'abord, nous espérons que vous partagerez ses principes et valeurs.

Sam Tsemberis,

Directeur de l'Institut Pathways Housing First

5 mai 2016

Introduction

A propos de ce guide

Le logement d'abord est une manière innovante de réduire le nombre de sans-abri qui ont un besoin élevé d'accompagnement. L'approche «Housing First» a été développée au départ par [Pathways to Housing](#) et elle est aujourd'hui utilisée dans de nombreux pays européens.

Ce Guide a été développé par la FEANTSA, la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, avec le soutien de la fondation Stavros Niarchos. L'objectif est de permettre aux pays européens d'utiliser ce guide pour développer des services de logement d'abord.

Ce Guide a pour vocation d'expliquer comment fonctionne le logement d'abord et d'être un point de départ pour le développement de services basés sur le logement d'abord. Ce guide vise spécifiquement l'Europe et a été rédigé pour être adapté au développement du logement d'abord dans tous les pays européens. On y trouvera des exemples de programmes de logement d'abord développés dans plusieurs pays d'Europe.

Ce guide a été écrit par Nicholas Pleace (Université de York, Royaume-Uni) avec le soutien de Ruth Owen et de María José Aldanas (FEANTSA) et d'un comité consultatif d'experts en matière de logement d'abord qui ont bénévolement consacré de leur temps à l'élaboration de ce guide:

- Roberto Bernad, Fondation RAIS (Espagne)
- Teresa Duarte, AEIPS (Portugal)
- Pascale Estecahandy, Programme Un Chez Soi d'abord, DIHAL (France)
- Marco Iazzolino, Housing First Italia/fio.PSD (Italie)
- Juha Kaakinen, Y-Foundation (Finlande)
- Birthe Povlsen, Socialstyrelsen (Danemark)
- Professeur Eoin O'Sullivan, Trinity College Dublin (Irlande)
- Vic Rayner, Sitra (Royaume-Uni)
- Dr. Sam Tsemberis, Pathways to Housing National (Etats-Unis)
- Professeur Judith Wolf, Centre médical de l'université Radboud (Pays-Bas)

Ce guide a été écrit pour toutes les personnes intéressées par le logement d'abord et par le développement de services basés sur l'approche du logement d'abord en Europe. Ce guide est une introduction au logement d'abord en Europe, et propose une vue d'ensemble de ses principes clés ainsi que des exemples de la manière dont le logement d'abord fonctionne dans la pratique.

Comme ce guide a été conçu pour pouvoir s'appliquer dans tous les pays européens, on n'entre pas de façon détaillée dans la manière d'élaborer des programmes de logement d'abord dans un pays en particulier. Les pays européens sont différents les uns des autres et l'intention est de proposer des informations qui soient utiles de façon générale dans toute l'Europe. Dans plusieurs pays européens, on trouve des guides spécifiques ou ceux-ci seront bientôt disponibles. Des guides sur le logement d'abord ont également été élaborés en Amérique du Nord.

Ce guide a pour vocation d'être utilisé conjointement avec le [site internet du guide sur le logement d'abord en Europe](#) et peut être téléchargé gratuitement. On peut trouver sur le site des diagrammes, des vidéos et d'autres outils apportant des informations sur le fonctionnement du logement d'abord dans différents pays européens.

Le premier chapitre de ce guide s'ouvre sur une brève description du logement d'abord. On y aborde ensuite l'histoire du logement d'abord avant de proposer une vue d'ensemble de l'utilisation du logement d'abord en Europe. Ce premier chapitre se termine par une synthèse des données probantes faisant état de l'efficacité du logement d'abord.

Le deuxième chapitre traite des principes clés du logement d'abord. Dans le troisième chapitre, on envisage la manière d'aborder l'accompagnement dans le logement d'abord. Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse des différentes manières dont on peut fournir un logement aux usagers de services de logement d'abord. Le cinquième chapitre concerne l'évaluation et est axé sur la mesure et l'évaluation des performances des services de logement d'abord en Europe. Le sixième et dernier chapitre traite du rôle du logement d'abord dans le cadre de stratégies plus larges, notamment de la manière dont le logement d'abord peut fonctionner en combinaison avec d'autres services d'aide aux personnes sans domicile dans le cadre d'une stratégie intégrée de lutte contre le sans-abrisme. Dans les annexes sont présentés des exemples de l'utilisation du logement d'abord en Europe, notamment une description de stratégies nationales et de services spécifiques.

Autre guides et informations sur le logement d'abord

Il existe un éventail de guides pour le développement et la mise en œuvre du logement d'abord et un certain nombre de rapports et d'articles dans lesquels on aborde la question des données probantes faisant état des bons résultats du logement d'abord. On peut citer parmi les principales ressources en la matière au moment où nous écrivons ces lignes:

- o Pleace, N. (2008) *Effective Services for Substance Misuse and Homelessness in Scotland: Evidence from an International Review* Edinburgh: Scottish Government <http://www.gov.scot/Resource/Doc/233172/0063910.pdf>
- o Tsemberis, S.J. (2010) *Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction* Minneapolis: Hazelden.
- o Busch-Geertsema, V. (2013) *Housing First Europe: Final Report* - <http://housingfirstguide.eu/website/wp-content/uploads/2016/03/FinalReportHousingFirstEurope.pdf>
- o Pleace, N. and Bretherton, J. (2013) *The Case for Housing First in the European Union: A Critical Evaluation of Concerns about Effectiveness* *European Journal of Homelessness*, 7(2), 21-41 http://housingfirstguide.eu/website/wp-content/uploads/2016/03/The-case-for-Housing-First-in-the-EU-np_and_jb.pdf
- o Goering, P., Veldhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., Nelson, G., MacNaughton, E., Streiner, D. and Aubry, T. (2014) *National at Home/Chez Soi Final Report* Calgary, AB: Mental Health Commission of Canada.
- o *Canadian Housing First Toolkit* (2014) (French and English) <http://www.housingfirsttoolkit.ca/>
- o Padgett, D.K., Heywood, B.F. and Tsemberis, S.J. (2015) *Housing First: Ending Homelessness, Transforming Systems and Changing Lives* Oxford: Oxford University Press.
- o *Pathways to Housing National Pathways Housing First Fidelity Scale for Individuals with Psychiatric Disabilities*, 2013
- o United States Interagency Council on Homelessness *The Housing First Checklist: A Practical Tool for Assessing Housing First in Practice* - https://www.usich.gov/resources/uploads/asset_library/Housing_First_Checklist_FINAL.pdf
- o Stefancic, A., Tsemberis, S., Messeri, P., Drake, R. and Goering, P. (2013) *The Pathways Housing First fidelity scale for individuals with psychiatric disabilities*. *American Journal of Psychiatric Rehabilitation*, 16(4), 240-261.
- o MacNaughton, E., Stefancic, A., Nelson, G., Caplan, R., Townley, G., Aubry, T. and Tsemberis, S. (2015) *Implementing Housing First Across Sites and Over Time: Later Fidelity and Implementation Evaluation of a Pan-Canadian Multi-site Housing First Program for Homeless People with Mental Illness*. *American Journal of Community Psychology*, 55(3-4), 279-291.
- o Gilmer, T. P., Stefancic, A., Henwood, B. F. and Ettner, S. L. (2015) *Fidelity to the Housing First Model and Variation in Health Service Use within Permanent Supportive Housing*. *Psychiatric Services*, 66(12), 1283-1289.
- o Greenwood, R. M., Stefancic, A. and Tsemberis, S. (2013) *Pathways Housing First for homeless persons with psychiatric disabilities: Program innovation, research, and advocacy*. *Journal of Social Issues*, 69(4), 645-66

CHAPITRE 3.



L'accompagnement
dans le cadre du
logement d'abord

L'accompagnement dans le logement d'abord

L'accompagnement dans le cadre du logement d'abord est axé sur **le maintien dans le logement, sur la promotion de la santé et du bien-être, sur le développement du soutien social, sur l'intégration dans l'environnement social et sur la participation à des activités enrichissantes**. Le logement d'abord propose ces services en faisant appel à des **équipes pluridisciplinaires** et/ou à différentes formes de services de **gestion intensive des cas**. Des **équipes mobiles** proposent ces services aux usagers des services de logement d'abord en leur rendant visite **à domicile**, ou quelquefois dans **un lieu déterminé de commun accord** comme un café, par exemple.

1.1. Le maintien dans le logement

L'objectif premier du logement d'abord est de garantir un logement. Le logement est le *premier* problème, plutôt que le dernier, dont s'occupe un service de logement d'abord. Le fait de commencer par le logement constitue une différence essentielle entre le logement d'abord et certains autres modèles de services d'aide aux personnes sans domicile, comme les services dits «par paliers» dans le cadre desquels on essaie de rendre quelqu'un «prêt à être logé» avant de lui proposer un logement. Le fait d'utiliser le logement comme point de départ signifie que les services de logement d'abord peuvent se concentrer sur l'accompagnement à apporter à la personne pour l'aider à vivre de façon aussi autonome que possible, pour améliorer sa santé et son bien-être et pour l'aider à s'intégrer au sein de la communauté et de façon plus large sur le plan social (voir le [chapitre 2](#)).

«Logement d'abord» ne signifie pas «logement *uniquement*»¹. **Le logement est essentiel, c'est le point de départ du logement d'abord, mais il doit être combiné avec un accompagnement**. Si une personne possède un logement, mais qu'on ne lui propose pas de traitement, qu'on ne l'aide pas dans sa vie quotidienne, qu'elle est isolée, qu'elle n'est pas socialisée et n'a aucune occupation enrichissante, ce qui constitue un danger potentiel pour les personnes sans domicile *continuera* à l'être, au moins en partie, pour elle². Dans le meilleur des cas, une personne sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement et qui est logée sans accompagnement est «entreposée» sans possibilité de s'engager dans un processus «rétablissement». Dans le pire des cas, cette personne connaîtra des épisodes répétés de sans-abrisme parce que les besoins auxquels on ne répondra pas pourront entraîner la perte récurrente de son logement³.

L'accompagnement est essentiel pour que l'on puisse obtenir de bons résultats avec le logement d'abord. Pour qu'un grand nombre de personnes sans domicile puissent s'en sortir, il convient de leur proposer des services d'accompagnement de grande qualité après leur avoir procuré un logement.

Certains aspects spécifiques de l'accompagnement jouent un rôle direct dans le maintien des usagers des services de logement d'abord dans leur logement. Le fait d'être en **contact régulier** avec un membre de l'équipe de logement d'abord est essentiel à cet égard. En plus de contrôler le bien-être de l'utilisateur, le membre de l'équipe peut examiner l'état du logement et s'assurer qu'il n'y a pas de problème, actuel ou potentiel. Dans la plupart des services de logement d'abord, on organise régulièrement des réunions individuelles chez l'utilisateur, habituellement **une fois par semaine**. Dans certains services, on

1 <http://www.housingfirsttoolkit.ca/>

2 Jones, A. et Pleace, N. (2005) *Daytime Homelessness* London: Crisis
<http://www.crisis.org.uk/data/files/publications/DaytimeHomelessness05.pdf>

3 Pleace, N. (1997) *Rehousing Single Homeless People*, in Burrows, R., Pleace, N. et Quilgars, D. (Eds) *Homelessness and Social Policy* London: Routledge, 151-179.

impose des réunions régulières fixes; dans d'autres, il y a plus de souplesse quant à la fréquence des réunions, qui peuvent également se dérouler par téléphone ou par le biais des médias sociaux. **La fréquence et le type de contacts sont déterminés par les besoins exprimés par l'utilisateur.**

1.1.1. L'accompagnement proposé

Le rôle de l'équipe de logement d'abord dans l'aide au maintien dans le logement implique les activités suivantes:

- **Examiner régulièrement avec l'utilisateur l'état du logement**, aider à résoudre les problèmes en cours et potentiels en termes de maintien dans le logement.
- **S'assurer que les relations avec le voisinage sont aussi bonnes que possible.** Il s'agit là d'un point essentiel de l'accompagnement dans le cadre du logement d'abord. Le maintien dans le logement est étroitement lié à l'intégration sociale. Les membres de l'équipe doivent dès lors s'assurer, dans la mesure du possible, que l'utilisateur est content de ses voisins et que ses voisins sont contents de vivre à ses côtés.
- **Fournir des conseils et une aide pratique pour s'assurer que le logement est adéquat.** Il s'agit ici d'aider la personne lorsqu'elle entre dans son nouveau logement concernant le mobilier, l'équipement de la cuisine, le fonctionnement de l'électricité et de l'eau ou lorsque quelque chose ne fonctionne pas dans l'appartement et que l'utilisateur a besoin d'aide pour une éventuelle réparation.
- **Aider la personne à gérer son budget.** Certains services de logement d'abord ont un contrôle partiel sur le budget des utilisateurs afin de s'assurer que le loyer, ou leur contribution au loyer, soit payé. Dans d'autres cas, on propose simplement de l'aide à l'utilisateur dans la gestion de son budget. On peut également aider les utilisateurs au niveau des droits aux prestations sociales, c'est-à-dire les aider à réclamer les aides sociales auxquelles ils peuvent prétendre.
- **Conseiller et aider l'utilisateur à vivre de façon autonome.** Certains utilisateurs peuvent avoir besoin au départ d'apprendre à préparer des repas équilibrés, à nettoyer et entretenir ou décorer leur logement, car ce sont des choses qu'ils n'ont jamais faites ou pas depuis longtemps.
- **La gestion du logement pour des bailleurs privés ou publics peut, en tout ou en partie, être assurée par le service de logement d'abord, ce qui peut se révéler utile.** Dans ce cas, en échange de l'accès au logement, les services de logement d'abord peuvent proposer de gérer le logement pour le propriétaire afin que ce dernier n'ait qu'à percevoir le montant des loyers. Certains services garantissent parfois aussi le loyer, c'est-à-dire que le service de logement d'abord accompagne l'utilisateur, mais gère aussi le logement pour répondre aux inquiétudes du propriétaire (voir le [chapitre 4](#)).
- **Tous les autres types d'accompagnement doivent être proposés en fonction des besoins:** il est important que les services de logement d'abord soient très souples, que les membres de l'équipe soient compréhensifs, ne portent pas de jugement et soient dans un état d'esprit ouvert. On peut les appeler pour déboucher un évier ou des toilettes, pour expliquer à une personne comment fonctionne sa nouvelle cuisinière ou la commande à distance de la télé, pour l'aider à s'adapter au voisinage, pour montrer comment utiliser la machine à laver, apprendre à éviter un trafiquant de drogue et souvent, simplement pour écouter, non seulement en tant que professionnel, mais aussi en tant qu'humain vis-à-vis d'un autre être humain.



1.2. La santé et le bien-être

1.2.1. Organiser l'accompagnement

La santé et le bien-être des usagers sont en général traités selon l'une des deux approches suivantes. Le service basé sur le logement d'abord peut proposer deux formes d'accompagnement ou l'une des deux seulement :

- o **La gestion intensive des cas (ICM)**, dans le cadre de laquelle on propose d'accompagner les usagers vers d'autres services sociaux et de santé (services du système ordinaire de prise en charge) pour répondre à leurs besoins dans ces différents domaines.
- o **Le suivi intensif (ACT)**, qui peut **répondre directement** via les professionnels de l'équipe à de nombreux besoins, notamment en matière de soins psychiques, de prise en charge des problèmes de drogue, d'alcool ou de soins de santé physique et qui propose, aussi un accompagnement et un suivi pour aider la personne à accéder au traitement proposé par les services du système ordinaire de prise en charge. Cette approche tend à être utilisée auprès des personnes sans domicile ayant des besoins *très* élevés d'accompagnement.
- o Un service de logement d'abord qui propose à la fois une gestion intensive des cas (ICM) et un suivi intensif (ACT), ce qui constitue la base du modèle original du logement d'abord permettant aux usagers de passer de façon individualisée et souple d'un niveau d'accompagnement de type ACT (ou équivalent) au type ICM et vice versa⁴.

4 Tsemberis, S. (2010) *Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction* Minnesota: Hazelden.

	Type d'intervention	Profil	Accompagnement
ACT (Le suivi intensif)	Accompagnement de l'utilisateur par une équipe de professionnels	Maladie mentale avec ou sans addictions	Propose directement des traitements
ICM (gestion intensive des cas)	Accompagnement de l'utilisateur par un professionnel	Problèmes de la santé mentale, avec ou sans addictions	Management et coordination dans le but de créer des liens avec des ressources communautaires

Il n'existe pas de méthode unique pour proposer un accompagnement dans le cadre du logement d'abord. Lorsque le service de **logement d'abord est axé sur la gestion des cas (ICM)**, une seule personne, qui peut avoir ou pas une formation sociale, accompagne l'utilisateur et organise l'accès aux services de santé, d'aide sociale ou d'autres services au regard des besoins. Le membre de l'équipe accompagne également l'utilisateur dans tout ce qui a trait à son logement pour l'aider à s'y maintenir (3.1) et l'aide aussi à s'intégrer socialement (3.3). Lorsqu'on utilise dans un service de logement d'abord une équipe de suivi intensif (ACT), elle peut être composée d'un psychiatre, d'un spécialiste de substances psychoactives, d'un médecin, d'une infirmière, d'un travailleur pair formé qui promeut le «rétablissement» (sur la base de son expérience similaire de vie) et de spécialistes en matière d'emploi et de reconnexion avec la famille. Les traitements et l'accompagnement peuvent quelquefois être proposés de façon directe, mais lorsqu'il existe de bons services externes accessibles, on peut utiliser un accompagnement de type gestion des cas en parallèle.

Le logement d'abord fonctionne soit comme un système complet d'aide médico-sociale et proposer directement tous les traitements et l'accompagnement requis soit proposer une combinaison de traitements et d'accompagnement de type gestion de cas (ICM). Un service axé sur le logement d'abord fonctionne quelquefois à différents niveaux et de différentes façons en fonction des besoins de l'utilisateur, ce qui reflète étroitement l'essence de cette approche souple et individualisée.

Les membres d'une équipe de logement d'abord peuvent avoir une formation et des compétences très diverses. La composition exacte de l'équipe peut varier, mais on trouve en général des personnes formées au travail social, qualifiées et ayant de l'expérience dans les services d'accompagnement aux personnes sans domicile et, lorsque l'on fait appel à une **équipe ACT ou pluridisciplinaire**, on fait également appel à des professionnels de la santé mentale, de l'alcoologie et de la toxicomanie, des personnes spécialisées dans l'emploi et dans l'accompagnement par les pairs, (qui ont été notamment en situation de sans-abrisme avant de travailler dans le cadre du logement d'abord). **En 2015, la plupart des services de logement d'abord en Europe ont utilisé le modèle de gestion des cas (ICM).** Cela s'explique par le fait que le logement d'abord a eu tendance à se développer jusqu'à présent dans les pays européens où l'État propose un grand nombre de services, notamment des services de santé mentale, d'alcoologie et d'addictologie, répandus et financièrement accessibles. Ces services sont donc facilement ou assez facilement accessibles via un accompagnement type gestion des cas (ICM). Certains pays européens ont toutefois des systèmes de santé publique bien moins développés et, au fur et à mesure de l'extension des services de logement d'abord en Europe, il se peut que le besoin se fasse sentir de proposer directement les traitements et d'être sur une approche de suivi intensif (ACT).

Il convient toutefois de préciser que même dans certains États où le niveau de protection sociale est très développée comme le Danemark, la France, la Suède et la Norvège, on utilise des équipes ACT dans certains services de logement d'abord⁵. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'utilisateur n'ai pas en demande de traitement - uniquement un logement - même s'il en a en réalité besoin et qu'il est quelquefois plus facile de convaincre une personne de se lancer dans un traitement une fois qu'elle se sent à l'aise et connaît celui ou celle qui va lui proposer le traitement. Dans ce genre de situations, il peut se révéler très utile que le psychiatre se rende au domicile de l'utilisateur, ou qu'il ait une conversation dans un parc autour d'un café afin d'instaurer un climat de confiance avant de discuter du traitement.

5 La majorité des services de logement d'abord sont de type ICM ou de type suivi intensif.

Il peut donc s'avérer nécessaire de faire appel à une équipe pluridisciplinaire lorsque, dans le cadre du logement d'abord, on travaille avec des personnes sans domicile ayant des besoins très élevés et très complexes. On ne parvient pas toujours à répondre aux besoins très complexes et/ou très difficiles à satisfaire des usagers via des services traditionnels proposés en cabinet et non à domicile. Certains services traditionnels travaillent «en silo» (c'est-à-dire qu'ils fonctionnent indépendamment les uns des autres) alors que l'utilisateur a besoin d'être traité de façon coordonnée pour sa pathologie mentale ou physique et ses problèmes de drogue/d'alcool. Les services classiques étant souvent proposés indépendamment les uns des autres, il peut s'avérer difficile de les coordonner, alors qu'une équipe fonctionnant selon le logement d'abord est conçue de manière à assurer une combinaison d'accompagnement et de traitements.

Dans certains pays européens, tous les services de santé dont un usager d'un service de logement d'abord a besoin peuvent être mis à sa disposition gratuitement du simple fait de son accès à des droits sociaux. Il peut toutefois être confronté à des obstacles pour obtenir ces services, notamment en raison de l'attitude négative de professionnels des services qui peut être observée à l'égard des personnes sans domicile ou de lourdeurs bureaucratiques. Les personnes sans domicile évitent également parfois les services de santé classiques parce qu'elles ont le sentiment d'être stigmatisées et s'attendent à ce qu'on refuse de les traiter, même si dans la pratique il est quasiment certain qu'on les soignerait⁶. Le logement d'abord est efficace dans ces situations parce qu'il permet d'organiser l'accès d'un usager à tous les services de santé auquel il souhaite accéder, en assurant un accompagnement via une équipe de type gestion des cas (ICM). Le rôle clé du logement d'abord est de garantir que cet accès soit correctement organisé.

Dans le cadre du logement d'abord, lorsqu'on utilise une équipe pluridisciplinaire (ACT), on peut exercer un contrôle plus direct sur l'ensemble des traitements et de l'accompagnement proposés aux usagers que si l'on utilise une équipe de gestion des cas (ICM). Ceci s'explique par le fait que les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont des employés du service de logement d'abord. Lorsqu'on adopte une approche ICM, le niveau de contrôle n'est pas le même parce que les membres de l'équipe travaillent principalement avec d'autres services.

Il convient d'être attentif à la coopération avec d'autres services, cela pouvant s'avérer difficile pour les services de logement d'abord. L'efficacité de ces services en termes de traitement et d'accompagnement fournis dépend en partie d'organisations externes sur lesquelles le service ne peut exercer aucun contrôle. Si ces services externes refusent de coopérer avec le service de logement d'abord ou s'ils subissent des réductions de financement, le service peut se retrouver lui-même dans une situation difficile au plan opérationnel. Ce risque est moindre quand les services de logement d'abord sont intégrés d'un plan ou d'une politique stratégique de réduction du sans-abrisme dans le cadre duquel on attend des services qu'ils coopèrent les uns avec les autres (voir le chapitre 7).

1.2.2. La gestion des besoins

Certaines personnes ont des besoins trop élevés par rapport à ce que peut proposer le logement d'abord. Le cas échéant, il convient de mettre en place des procédures afin de pouvoir transférer ces personnes vers un service qui leur convient mieux. Selon des données probantes récentes (2015) en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord (voir le [chapitre 1](#)), les services de logement d'abord parviennent à procurer un logement à près de huit personnes sans domicile sur dix ayant des besoins élevés d'accompagnement.

Les raisons pour lesquelles il n'est pas possible d'accompagner quelqu'un dans le cadre du logement d'abord sont notamment liées à la question des prises de risques et à leur gestion par l'équipe. Une personne qui vit dans un logement ordinaire, par exemple, peut avoir besoin d'être accompagnée plus étroitement afin que l'on puisse garantir son bien-être, si l'on considère que le risque de suicide ou d'overdose est trop élevé, par exemple. Il peut ne pas être possible de mettre à la disposition de ces usagers un membre de l'équipe de logement d'abord qui soit constamment à leurs côtés pendant une longue période.

⁶ Quilgars, D. et Pleace, N. (2003) *Delivering Health Care to Homeless People: An Effectiveness Review* Edinburgh: NHS Scotland. <http://www.healthscotland.com/uploads/documents/425-RE04120022003Final.pdf>

1.2.3. Le traitement et l'accompagnement fournis

Le traitement et l'accompagnement, qu'ils soient proposés directement par une équipe pluridisciplinaire (ACT) du service de logement d'abord ou organisés en coopération avec des services externes via la gestion des cas (ICM), peuvent comprendre:

- **Des services psychiatriques et de santé mentale.** Ces services sont nécessaires parce qu'il est clairement établi que, dans un grand nombre de cas, les personnes sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement – partout en Europe – souffrent de troubles psychiques⁷. La qualité de la prise en charge sanitaire habituellement proposée aux personnes sans domicile peut varier fortement d'un service à l'autre et certaines d'entre elles n'ont jamais eu accès à un traitement avant d'entrer dans le programme de logement d'abord. Le type d'accompagnement proposé dépend des besoins de la personne et de ses préférences, mais le logement d'abord doit pouvoir, le cas échéant, avoir accès à un psychiatre, à un psychologue, à des infirmières psychiatriques et à des travailleurs sociaux.
- **Des services d'addictologie.** Ces services sont nécessaires parce que des données probantes au niveau européen montrent que les personnes sans domicile ont un besoin élevé d'accompagnement concernant les questions de consommation de drogue et d'alcool⁸. Encore une fois, le choix du type d'accompagnement revient à l'usager, mais cela implique en général un addictologue qui va travailler dans le cadre de la réduction des risques (voir le [chapitre 2](#)) consistant à minimiser les dégâts causés par la consommation de drogue et d'alcool par le biais d'un accompagnement et d'encouragements, plutôt que par une injonction à des cures de désintoxication et à la seule proposition d'abstinence aux substances psychoactives. L'objectif est que l'usager contrôle sa consommation. Dans le cadre du service de logement d'abord, on utilise la réduction des risques, mais on promeut également le choix et le fait que la personne soit au centre de l'accompagnement. Cela signifie que si une personne décide qu'elle veut se désintoxiquer ou tenter l'abstinence aux substances psychoactives, le service doit mettre en place ce service pour elle.
- **Des services cliniques.** Un usager d'un service de logement d'abord peut avoir besoin des services d'une infirmière pour surveiller son état de santé et l'aider à prendre ses médicaments et son traitement. Un usager a également besoin d'avoir accès à un médecin de famille/un généraliste. Il peut aussi avoir besoin d'être accompagné d'un membre de l'équipe qui sera présent lors d'une consultation à l'hôpital, par exemple. L'usager peut aussi avoir besoin d'aide de la part du service pour avoir accès aux traitements les plus adaptés à sa situation. Quand un usager d'un service de logement d'abord est admis à l'hôpital pour un traitement, le service et l'hôpital doivent travailler de concert notamment afin de préparer la sortie de l'hôpital.
- **Des services liés aux soins personnels.** Il s'agit de l'aide apportée à quelqu'un qui a une maladie invalidante ou qui est en situation de handicap. Certains usagers de services de logement d'abord peuvent avoir besoin d'aide pour s'habiller, se laver et préparer leurs repas.
- **De l'ergothérapie** qui consiste à doter le logement d'équipements et de l'adapter pour permettre aux personnes souffrant de maladies invalidantes et en situation de handicap de vivre de manière plus autonome. Il peut être nécessaire de modifier la cuisine ou la salle de bains d'un usager ou d'apporter des changements lui permettant d'entrer et de sortir plus facilement de son logement, ou d'avoir accès à des équipements adaptés.
- **Une couverture 24h sur 24.** Celle-ci doit être mise à la disposition d'un usager ayant des besoins élevés d'accompagnement. Cela signifie que les services de logement d'abord doivent être disponibles pendant les heures de travail et qu'une personne doit pouvoir répondre au téléphone en dehors des heures de travail sous forme d'astreinte et pouvoir répondre à l'urgence.
- **Des conseils et des informations** en matière de santé, qui sont fournis par les membres de l'équipe, éventuellement avec un travailleur pair. Un travailleur pair est quelqu'un qui a une expérience directe du sans-abrisme et des besoins élevés d'accompagnement et qui est un membre du personnel formé. Les services de logement d'abord emploient quelquefois d'anciens usagers, ou des personnes qui ont eu un parcours similaire, dans le cadre d'une équipe ACT ou ICM.

7 Busch-Geertsema, V., Edgar, W., O'Sullivan, E. and Pleace, N. (2010) Homelessness and Homeless Policies in Europe: Lessons from Research. Brussels, Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities. <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=6442&langId=en>

8 Voir ci-dessus

1.3. L'intégration sociale

Le logement d'abord envisage l'intégration sociale comme le fait de permettre aux personnes sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement de vivre de façon aussi autonome que possible dans un logement ordinaire et dans un quartier ordinaire. Dans le cadre de cette approche, on considère que l'intégration sociale est le résultat d'une certaine normalisation de la situation de vie liée à l'accès au logement. En donnant aux personnes anciennement sans domicile la possibilité de vivre de la même façon que n'importe qui d'autre, avec les mêmes possibilités de choix et d'interactions sociales avec le voisinage que n'importe qui d'autre, le logement d'abord cherche à promouvoir l'intégration sociale⁹.

L'intégration sociale est centrée sur l'accompagnement émotionnel et concret qui permet à quelqu'un de faire partie de la société de différentes façons. Pour que la vie soit gratifiante, on a besoin «idéalement» d'avoir un compagnon/une compagne et/ou une famille et des amis qui nous donnent confiance en nous, qui nous valorisent, nous tiennent compagnie et nous soutiennent de façon informelle. On a besoin de sentir que l'on fait partie de la société, que l'on y est accepté, et que l'on n'est pas stigmatisé par nos voisins ou par nos concitoyens. Il est en outre important qu'une personne ait des objectifs via une activité structurée et enrichissante, élément important pour le développement de l'estime de soi.

Le sans-abrisme, en particulier lorsqu'il s'agit d'une situation qui se répète ou perdure depuis longtemps, brise souvent les liens tissés par la personne et les éléments d'une vie sociale large. Quelqu'un qui est sans domicile vit souvent sans partenaire, sans contact avec sa famille et sans amis. Cette personne peut être stigmatisée et rejetée par les personnes qui l'entourent et se sentir isolée de la société dans sa globalité. Le logement d'abord se construit autour de la reconnaissance du fait que le manque de soutien émotionnel, d'amour, d'acceptation par la société et de place dans la société ainsi que le manque d'objectifs découlant d'une activité, quelle qu'elle soit, sont aussi préjudiciables pour une personne sans domicile que des symptômes non pris en charge.

L'intégration sociale et la santé sont également étroitement liées. On sait depuis longtemps que le manque d'estime de soi, l'isolement et la stigmatisation sont néfastes pour la santé physique et mentale¹⁰.

1.3.1. L'organisation de l'accompagnement

On peut citer parmi les éléments permettant d'organiser l'accompagnement visant l'intégration sociale dans le cadre des services de logement d'abord:

- o **L'accompagnement par les pairs**, qui peut être réalisé par un autre usager d'un service de logement d'abord, par un travailleur pair spécialisé ou par un membre de l'équipe du service, toutes personnes qui sont «expertes par expérience» parce qu'elles ont vécu des expériences similaires. Un travailleur pair accompagnateur doit être employé au même titre qu'un membre de l'équipe du service de logement d'abord et ne pas être considéré comme un subalterne par rapport aux autres membres de l'équipe. Les travailleurs pairs ont une vision spécifique parce que leur expérience reflète celle des usagers et ils peuvent constituer un exemple positif pour eux.
- o **Les conseils, les informations, l'accompagnement concret et émotionnel** des membres du personnel – centrés sur des visites hebdomadaires – comprennent par exemple:

9 Tsemberis, S. (2010) *Housing First: The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction* Minnesota: Hazelden; Johnson, G., Parkinson, S. and Parsell, C. (2012) Policy shift or program drift? Implementing Housing First in *Australia* AHURI Final Report No. 184

http://www.ahuri.edu.au/publications/download.asp?ContentID=ahuri_30655_fr&redirect=true

Pleace, N. et Quilgars, D. (2013) *Improving Health and Social Integration through Housing First: A Review* Bruxelles: DIHAL/FEANTSA. Voir référence ci-dessus.

10 Pleace, N. and Quilgars, D. (2013) *Improving Health and Social Integration through Housing First: A Review* Brussels: DIHAL/FEANTSA. Vide supra

- Favoriser l'accès à l'éducation, à la formation, au bénévolat, à un emploi rémunéré et à d'autres activités structurées et productives comme des activités artistiques ou citoyennes.
- Favoriser la création ou la remise en place du soutien social. Cela peut consister, par exemple, à encourager la participation à des activités sociales ou à apporter un soutien concret pour que la personne participe à une réunion familiale (payer le coût du transport, par exemple).
- Fournir des informations, des conseils et un soutien émotionnel aux usagers des services de logement d'abord. Ces visites hebdomadaires sont l'occasion pour les usagers de parler de ce qui les préoccupe.

1.3.2. L'accompagnement proposé

L'intégration sociale n'est pas un concept figé, mais un ensemble d'éléments liés entre eux qui requièrent différents niveaux et différentes formes d'accompagnement. Une personne qui a été sans domicile pendant une longue période ou de façon répétée peut se retrouver totalement coupée de sa famille, par exemple, mais une autre personne dans la même position peut avoir maintenu des relations familiales positives en dépit des circonstances difficiles. Il n'y a pas de situation ou de besoin unique en matière d'intégration sociale et le logement d'abord doit proposer un éventail de services souples à cet égard. On peut citer par exemple:

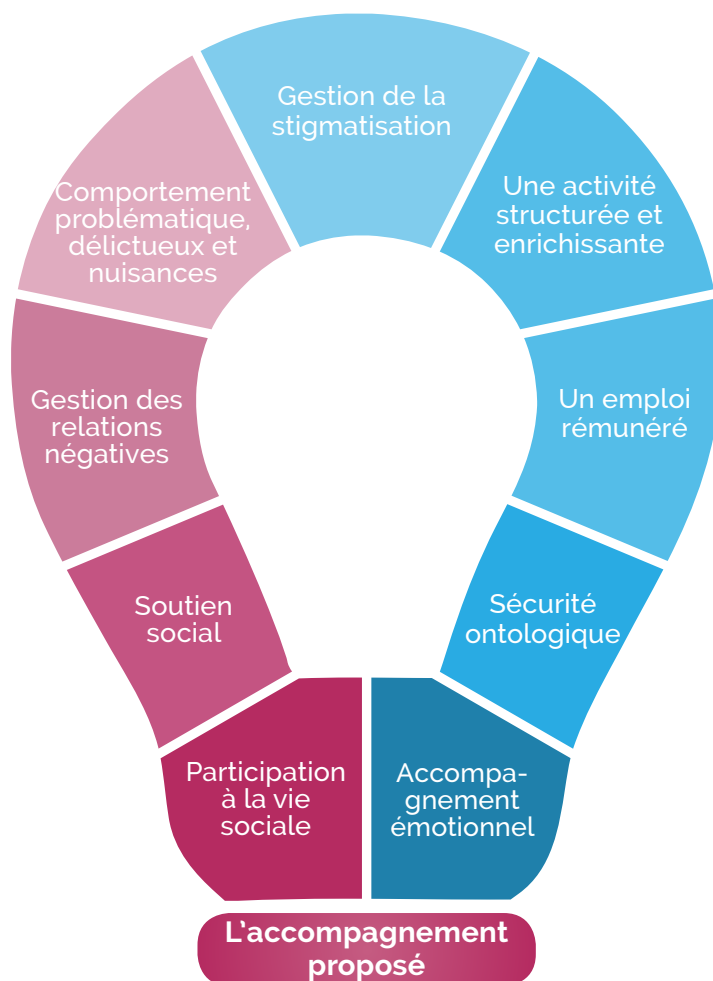
- **L'accompagnement émotionnel.** Celui-ci peut être fourni par un membre de l'équipe, à raison d'une fois par semaine. Ce dernier va s'intéresser à l'utilisateur, écouter ses inquiétudes et lui apporter une aide concrète. Cette relation doit être maniée avec prudence, mais les usagers des services de logement d'abord lui accordent souvent beaucoup d'importance.
- **La participation à la vie sociale.** Cela fait partie intégrante des services de logement d'abord parce que l'on insiste beaucoup sur le fait de fournir un logement qui permette à quelqu'un de *vivre au sein* d'environnement social et d'en *faire partie*. Participer aux activités sociales ou, à plus petite échelle, faire ses courses dans les magasins du quartier et parler aux voisins constituent des formes d'intégration sociale promues par le logement d'abord. Une fois logés, les usagers des services de logement d'abord participent spontanément à la vie de leur quartier, mais le membre de l'équipe peut également les accompagner et les encourager dans ce sens. Cela peut prendre différentes formes: les accompagner dans un magasin du quartier, à une activité dans le quartier, être présent quand ils rencontrent leurs voisins, etc.
- **Le soutien social** de la part d'un partenaire, d'amis et de membres de la famille. Cet aspect peut être facilité de différentes façons par le service et par exemple consister à acheter un ticket de train pour que la personne puisse aller voir sa famille, mais cela peut aussi être plus complexe et se concrétiser par exemple à accompagner l'utilisateur lors d'une rencontre avec la famille avec qui il avait perdu le contact. Dans le cadre du programme, on peut également proposer ou faciliter l'accès à une médiation familiale, en fournissant un accompagnement psychologique et des conseils lorsque les relations entre l'utilisateur et sa famille sont rompues et doivent être renouées. Le logement d'abord permet également de faciliter et d'encourager la socialisation, en soutenant émotionnellement l'utilisateur qui cherche à se faire des amis ou à trouver un compagnon/une compagne et en organisant sa participation à des activités sociales ou quelquefois en l'y accompagnant.
- **La gestion des relations négatives.** Il peut s'avérer difficile d'accompagner un usager dans ce domaine. Il n'est pas simple de «contrôler la porte d'entrée» d'un usager qui a vécu dans des services d'aide aux personnes sans domicile ou dans la rue pendant une longue période de temps et qui reçoit la visite d'invités plus ou moins indésirables. Les personnes vulnérables peuvent également être exploitées par d'autres personnes sans domicile quand elles sont logées dans un service de logement d'abord. Dans ce cas, le logement d'abord peut offrir un soutien concret et émotionnel à l'utilisateur afin qu'il garde le contrôle sur son propre logement et n'accueille pas des tiers indésirables ou pour que son logement ne soit pas involontairement un lieu de nuisances ou de comportements délictueux.
- **Comportement problématique, délictueux et nuisances.** Ces caractéristiques concernent certains usagers des services de logement d'abord. On peut gérer ce type de problèmes en partie grâce

à l'accès aux traitements. Les problèmes de bruit et de nuisances qui dérangent les voisins, par exemple, sont souvent liés à la consommation de drogue et d'alcool, pouvant être liée à des troubles psychiques qui doivent être pris en charge. Les membres du personnel du service de logement d'abord peuvent également «coacher» les usagers ou leur permettre d'avoir accès à des services ou à des activités qui leur permettent de mieux gérer la communication interpersonnelle grâce à une meilleure gestion émotionnelle. Dans ce type de cas, plusieurs types d'accompagnement peuvent être utiles. Cela peut aller de conseils en matière d'activités artistiques ou au fait de parler de ces problèmes avec l'équipe d'accompagnateurs du service.

- **La gestion de la stigmatisation.** Cela peut constituer un problème pour les personnes sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement, à la fois parce qu'elles peuvent faire l'objet de préjugés en raison de leur expérience en tant que sans-abri et parce qu'elles peuvent avoir d'autres traits distinctifs (par exemple avoir des troubles psychiques sévères ou avoir été en prison) qui engendrent de la crainte ou des réactions négatives de la part des autres personnes. L'une des manières de gérer la stigmatisation est de *se fondre dans la masse* c'est-à-dire apparaître comme n'importe qui d'autre. En insistant sur l'importance de vivre une vie ordinaire dans un quartier ordinaire, l'un des objectifs clés du service basé sur l'approche «Housing First», développée à l'origine par le Dr. Sam Tsemberis, était de surmonter les obstacles qui pouvaient exister entre les personnes sans domicile, la société et l'intégration sociale. En se fondant dans la masse et en vivant de la même façon que n'importe qui d'autre, les barrières sociales qui existent entre un citoyen logé et une personne sans domicile dans la rue ou dans un service d'aide aux personnes sans domicile sont potentiellement réduites. De même, quand un usager choisit de suivre son traitement et de s'orienter vers le rétablissement, les marqueurs – ou l'ensemble des caractéristiques des comportements – à l'origine de la stigmatisation se voient réduits. On considère dans le cadre du logement d'abord que le fait de vivre au sein d'un environnement social et d'en faire visiblement partie crée l'espace nécessaire pour surmonter la stigmatisation.
- **Une activité structurée et enrichissante.** Cela s'avère particulièrement important pour que l'usager ait un objectif, ce qui promeut son estime de soi. On peut l'amener à participer à ce type d'activités, avec en point de mire un emploi bénévole ou rémunéré (voir ci-dessous). Au Royaume-Uni et en Finlande ainsi qu'ailleurs en Europe et en Amérique du Nord, on utilise les activités artistiques pour aider les personnes sans domicile à s'impliquer dans une activité structurée et à travailler avec d'autres, ce qui promeut leur estime de soi et leurs capacités émotionnelles. Cela peut constituer une fin en soi, ou être utilisé dans le cadre d'un processus visant à convaincre et à accompagner les personnes sans domicile à se lancer dans des études (formation initiale ou formation professionnelle). Les services de logement d'abord peuvent fournir ces services directement ou utiliser la gestion des cas et un accompagnement concret direct et émotionnel afin d'encourager les personnes sans domicile à travailler avec les services locaux.
- **Un emploi rémunéré.** C'est possible pour certains usagers bien qu'il leur faille un temps et un accompagnement important avant que cela ne devienne une perspective réaliste. Soutenir les personnes dans leur recherche d'emploi rémunéré est l'une des caractéristiques des programmes de logement d'abord¹¹. Le cheminement vers une activité économique formelle peut impliquer de démarrer avec des activités artistiques, de poursuivre avec une formation et finalement du bénévolat, pour parvenir à pouvoir postuler à un emploi. L'attitude des employeurs et le contexte économique constituent des facteurs importants d'exclusion à l'emploi. Les services de logement d'abord doivent parfois travailler directement avec les employeurs afin de les encourager à prendre en considération le fait de proposer un travail à un usager du service (cela fonctionne à peu près de la même façon avec les propriétaires du secteur locatif privé, voir le [chapitre 4](#)).
- **La sécurité ontologique.** On fait ici référence à ce que l'on peut appeler le sentiment de sécurité et de prévisibilité dans la vie. L'approche du logement d'abord est centrée sur ce rôle qui consiste à procurer un logement stable à quelqu'un. Le fait d'être déconnecté des autres personnes, de la société et de l'environnement local se produit lorsque l'on est sans-abri parce que l'on n'a pas de place au sein de la société, plus directement parce que l'on n'a pas de chez soi, mais également parce que cette absence de logement stable mine ou enlève toute probabilité d'avoir une *place* dans l'environnement social ou, plus largement, dans la vie sociale et économique. En donnant comme point de départ à quelqu'un son propre logement, le logement d'abord poursuit l'objectif de donner aux personnes sans domicile ayant des besoins élevés d'accompagnement une place

11 Le programme Un chez soi d'abord en France a développé un partenariat sur la base du modèle de placement et de soutien individuels (IPS) (Douglas Institute, Montreal). Le programme «Working First» à Marseille vise à faciliter l'accès au travail des usagers du logement d'abord et à les accompagner dans cette démarche.

dans la société. Cette approche vise l'insertion des personnes sans domicile dans la société à ce niveau fondamental, en utilisant le logement pour leur donner le sentiment de sécurité, d'assurance et de prévisibilité qui découle du fait de savoir où l'on vit et que l'on est à sa place¹².



En mettant l'accent sur l'accompagnement en matière d'insertion sociale, le logement d'abord vise un ensemble de besoins qui sont aussi importants pour le «rétablissement» que l'accès à un logement stable et à un traitement. Il est toutefois toujours important de ne pas perdre de vue les valeurs fondamentales de *choix et de contrôle* du modèle logement d'abord¹³. Cette approche vise à créer des possibilités d'intégration sociale dans un cadre où l'on met l'accent sur le «rétablissement», mais également sur le *choix*. L'utilisation du logement d'abord ne doit pas signifier que l'on attend de quelqu'un qu'il se comporte d'une manière bien définie. Personne ne devrait se trouver contraint de parler à un voisin ou de participer à un cours ou à une activité sociale s'il ne le souhaite pas, parce qu'un autre citoyen ordinaire, dans une maison ordinaire, pourrait exercer un choix en la matière.

12 Padgett, D.K. (2007). There's no place like (a) home: Ontological security among persons with serious mental illness in the United States. *Social science & medicine*, 64(9), 1925-1936, p. 1934.

13 Hansen Ljöfstrand, C. and Juhila, K. (2012) The Discourse of Consumer Choice in the Pathways Housing First Model *European Journal of Homelessness* 6(2), 47-68
<http://housingfirstguide.eu/website/the-discourse-of-consumer-choice-in-the-pathways-housing-first-model/>

